

Réf: Dossier 433723

Avis de constitution

SOCIETE « SOKOTRANS » en abrégé « S.K.T »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIASMVILLE DERRIERE LE
CAMP DE POLICE CRS 2, Lot SOGEFIA LG 469 BL.G, Ilot
WILLIAMSVILLE 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOKOTRANS » en abrégé « S.K.T

»

Objet : Dédouanement , Import Export , Transport
Logistique, Vente et Location de Véhicule , Commerce
General.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIASMVILLE DERRIERE
LE CAMP DE POLICE CRS 2, Lot SOGEFIA LG 469 BL.G, Ilot
WILLIAMSVILLE 2

Dirigeant(s) M KONE SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08495 du 21/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50996/GTCA/RC/2025 du 21/08/2025

Pour Avis

Le CEPICI

